

Les lampes à entonnoir d'Algérie

In: Antiquités africaines, 26,1990. pp. 25-37.

Abstract

The author studies an uncommon series of funnel-shaped lamps discovered in Algeria. Considered by some archaeologists as being Punic, by others as being Arab, these lamps are thought to be a local production of the Und or 1st c. B.C. whose major location is Constantine. The morphology of such lamps actually derives from Greek shapes many parallels of which are given by the author.

Citer ce document / Cite this document :

Bussière Jean. Les lampes à entonnoir d'Algérie. In: Antiquités africaines, 26,1990. pp. 25-37.

doi : 10.3406/antaf.1990.1167

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/antaf_0066-4871_1990_num_26_1_1167

LES LAMPES À ENTONNOIR D'ALGÉRIE**

par

Jean BUSSIÈRE*

Résumé

Cet article présente une série peu connue de lampes dites à « entonnoir », découvertes en Algérie. Considérées par certains comme de fabrication punique, par d'autres musulmane, ces lampes seraient une production céramique locale du II^e ou I^{er} siècle avant J.-C. dont l'épicentre est Constantine. La morphologie de ces lampes dérive en fait de formes grecques antérieures dont l'auteur fournit plusieurs parallèles.

Abstract

The author studies an uncommon series of funnel-shaped lamps discovered in Algeria. Considered by some archaeologists as being Punic, by others as being Arab, these lamps are thought to be a local production of the IInd or Ist c. B.C. whose major location is Constantine. The morphology of such lamps actually derives from Greek shapes many parallels of which are given by the author.

Dans la riche collection de luminaires antiques du Musée de Constantine, figure une série très homogène de lampes en terre cuite, tournées, dont la forme évoque assez bien celle d'une théière ventrue, surmontée d'un col évasé en forme d'entonnoir.

Une lointaine ressemblance morphologique avec un type courant de lampes musulmanes, explique qu'on ait pendant longtemps attribué ces lampes au Moyen Âge¹

* ER 217, Archéologie méditerranéenne, Université de Provence, 29, avenue Robert-Schuman, 13621 Aix-en-Provence.

** Je tiens à remercier très sincèrement R. Guéry, ER 217, et M. Feugère, ER 290, qui ont relu cet article et qui depuis plusieurs années ne cessent de me prodiguer leurs encouragements et leurs précieux conseils.

¹ DAREMBERG (C.) et SAGLIO (E.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, lucerna*, fig. 4575 ; DOUMERGUE (F.), *Catalogue du musée d'Oran*. B.S.G.A.O., t. 53, 1932, p. 116, lampe n° E1 87. Plus récemment, DEFIVES (C.) et GERNEZ (A.), *Les lampes antiques des musées du Nord*, mémoire de maîtrise, Lille, 1971, p. 236 où le spécimen conservé au musée de Lille inventorié SPBA 2, de provenance inconnue, est classé par les auteurs comme appartenant peut-être à des lampes arabes tardives (VII^e-VIII^e après J.-C.). Opinion partagée par M. Jean Ferron que nous remercions pour son aimable collaboration. Ce savant a pu vérifier la présence des lampes à entonnoir citées par A. Berthier, au musée de Sousse (actuellement transférées au musée régional de Monastir) et au musée du Bardo. Selon lui ces dernières proviendraient de Sabra et dateraient de l'époque aghlabite (VIII^e siècle de notre ère). M. Ferron nous renvoie à un exemplaire « de forme semblable » publié dans l'article de

En 1953 une note de G. Vuillemot² concernant un lot d'objets trouvés dans des tombes puniques à Siga, publie pour la première fois le dessin de deux lampes très proches du type qui nous intéresse et propose pour l'ensemble du mobilier la datation approximative de la fin du III^e au début du I^{er} siècle avant J.-C.³ Pour l'auteur qui ignore de toute évidence la série constantinoise, ce type de lampe ne semble pas avoir été utilisé à Carthage et fait figure de modèle régional.

En 1980, A. Berthier assigne à la même époque très approximative un habitat punique à Constantine, dont la fouille a révélé trois lampes à entonnoir⁴. L'auteur nous apprend qu'une trentaine de ces lampes ont été trouvées à Constantine et que le type en est également attesté à Gastel, dans la nécropole punique de Gouraya, à Siga ainsi qu'en Tunisie⁵. Dans son ouvrage sur la Numidie, au chapitre IV intitulé « Constantine ville punique », A. Berthier mentionne les lampes à entonnoir parmi les témoins archéologiques de la présence punique à Constantine. On ne cesse d'en découvrir, écrit-il, dans l'immense champ funéraire punique qu'est la colline de Coudiat-Bellevue⁶.

Malgré leur présence au sein de contextes archéologiques puniques, peut-on considérer les lampes à entonnoir comme une production céramique punique authentique ?

Avant d'en débattre et d'expliquer la raison pour laquelle nous avons choisi de ne pas les inclure à notre classement typologique des lampes phéniciopuniques d'Algérie⁷, nous allons d'abord présenter le matériel dont il est question.

Importance numérique

En 1905, Hinglais dans son *Catalogue du Musée de Constantine* recensait déjà 47 lampes à entonnoir, toutes en provenance de la nécropole du Coudiat-Aty⁸. A ce chiffre s'ajoute un nombre indéterminé de lampes recueillies par A. Berthier à l'occasion de diverses fouilles de sauvetage, effectuées dans les années cinquante⁹. Bien qu'à notre passage en 1967 le musée n'en conservât plus que 35¹⁰, on peut avancer comme probable le chiffre d'une soixantaine au moins de lampes de ce type trouvées à Constantine.

Jean Lacam, *Étude et classement des lampes à huile musulmanes*, dans *Les Cahiers de Byrsa*, t. 3, 1953, cf fig. 17, planche VII. Pour nous cette lampe en provenance de Gurgan diffère franchement de la série algérienne par son corps plus pansu, par sa glaçure et surtout par la longueur de son bec. Dans *Tegdaoust III*, mémoire n° 25 publié par l'Institut mauritanien de la Recherche scientifique, 1983, D. Robert-Chaleix donne, p. 245 et suivantes, une étude intéressante de quelques séries de lampes musulmanes d'époque médiévale, étayée par de nombreuses comparaisons avec des collections d'Afrique du Nord, de Libye et d'Égypte. Il insiste sur les deux critères essentiels permettant de caractériser ces lampes : la longueur du bec et la présence quasi générale d'un émail. Ces deux critères font défaut dans le cas des lampes qui nous intéressent.

² VUILLEMOT (G.), *Notes sur un lot d'objets découverts à Siga*. B.S.G.A.O., t. 76, fasc. 232, 1953, p. 27.

³ Parmi les objets figurent une ampoule de type pansu, un vase « chardon », un askos, un brûle-parfum, une monnaie de Micipsa, une de Syphax.

⁴ BERTHIER (A.), *Un habitat punique à Constantine*. Antiquités africaines, t. 16, 1980, p. 13-26 ; parmi les éléments de datation on relève des unguentaria du type pansu ; des estampilles d'amphores rhodiennes, des coupelles à bord rentrant du type 34 C et D défini par MOREL (J.-P.), *Notes sur la céramique étrusco-campanienne. Vases à vernis noir de Sardaigne et d'Arezzo*. M.E.F.R., t. 75, 1963, p. 27 ; des fragments de campanienne A et diverses monnaies dites au cheval de Carthage.

⁵ Id., *supra*, p. 24 note 7.

⁶ BERTHIER (A.), *La Numidie, Rome et le Maghreb*. Paris, 1981, p. 163.

⁷ BUSSIÈRE (J.), *Lampes phéniciopuniques d'Algérie*. Antiquités africaines, t. 25, 1988, p. 41-68.

⁸ HINGLAIS (V.), *Catalogue du Musée de Constantine*, II^e sup. R.S.A.C., t. 38, 1904, p. 261 (n^{os} 285 à 315) et p. 274 (n^{os} 473 à 490).

⁹ BERTHIER (A.), *Un habitat punique à Constantine*, *op. cit.*

¹⁰ A. Berthier a fait état de la disparition de plusieurs des ces lampes qui par manque de place avaient été exposées hors vitrines.

En dehors de ce site seule la nécropole de Gastel a pour l'instant livré un exemplaire de même facture.

Cinq lampes ont été découvertes en Oranie : deux à Siga, deux à Inkermann et une à Saint-Leu. Ce sont des variantes plus ou moins éloignées du type attesté à Constantine.

Deux lampes enfin, conservées l'une au Musée d'Alger, l'autre au Musée d'Oran, sont des répliques exactes du modèle constantinois. Le fait qu'on ignore leur provenance n'exclut pas leur origine constantinoise : elles ont pu faire l'objet d'un don ou d'un échange entre Musées.

Description

Série constantinoise (lampes 1 à 35)

La lampe tournée a la forme d'un vase caréné flanqué en son milieu d'un bec étiré à bout rond. La partie supérieure se resserre en un col important qui s'évase en forme d'entonnoir. Anse à ruban simple ou cannelée. Présence possible d'un ou de deux trous à la base de ce col côté bec (dans 20 % des cas).

La pâte est une argile assez tendre, mal épurée, dont la teinte dominante est l'ocre orangé. On note cependant quelques variantes de tons moins soutenus allant sur le beige ou le gris clair. La couverte est en général brun-rouge, mais peut tirer sur le noir, le gris et même dans un cas sur le vert pâle¹¹.

Malgré ces différences minimes (forme de l'anse, nombre de trous, teinte) les trente-cinq lampes du musée de Constantine constituent du point de vue morphologique une série remarquablement homogène. Deux lampes seulement se singularisent : les n^{os} 34 et 35. Le corps du vase n'est plus caréné mais franchement pansu comme celui d'une thière. En outre, le bord supérieur du col de la lampe 35 est rehaussé par une moulure tandis que dans un même souci de recherche esthétique, le potier a souligné le pourtour du bec par un trait incisé.

Séries oranaises

1^{re} variante (lampes 38 à 41)

La différence s'affirme d'abord dans la forme générale du vase qui n'est ni caréné ni pansu mais assis sur une base beaucoup plus large. Le diamètre du vase se réduit progressivement de bas en haut. C'est le cas de la lampe 41 qui affecte même une forme presque conique. Une autre différence se manifeste dans la réduction du col en une simple collerette dont la hauteur ne dépasse pas celle de l'anse, contrairement à ce qu'on observe avec les exemplaires de Constantine. L'anse est à ruban simple ou à boudin. Le bec peut être carré (cf 39).

2^e variante (lampe 42)

Le vase a une forme globulaire qui se resserre vers le haut en un col assez étroit à peine évasé. Absence d'anse. Bec très court.

Seule la présence du col autorise le rapprochement typologique (bien mince il est vrai) avec les séries précédentes. Toutefois certains rapprochements avec des lampes grecques, comme nous allons le voir, nous invitent à rattacher l'exemplaire unique 42 au type des lampes à entonnoir.

¹¹ Il est intéressant de signaler que des lampes hellénistiques du type Deneauve X, habituellement tournées en pâte grise, peuvent se rencontrer à Constantine exécutées dans cette même pâte ocre orangée.

Origines

Nous ne retiendrons pas la référence indiquée par G. Vuillemot et reprise par A. Berthier, à une lampe entonnoir qui aurait été trouvée par F. Missonnier dans la nécropole punique de Gouraya¹². L'auteur après avoir rappelé qu'il n'a recueilli dans les tombeaux aucune lampe intacte, ni même aucun fragment important, sauf deux provenant d'une lampe circulaire à vernis noir (grecque ?) ajoute : « dans une tranchée, je découvris à faible profondeur, une lampe en terre grossière (fig. 5 n° 19) que sa forme date des débuts de la période arabe ». Rien ne prouve que l'auteur n'a pas raison ; surtout pas le piètre croquis dans lequel Vuillemot voit une lampe à entonnoir.

A. Berthier¹³ mentionne la présence de lampes à entonnoir aux musées du Bardo, de Sousse et du Louvre (ces dernières provenant, ajoute-t-il, d'un sanctuaire de Tunisie). Nous avons trouvé une confirmation partielle du premier de ces renseignements par la photographie qui illustre « l'histoire de la lampe » composée par Gauckler dans une vitrine du Bardo¹⁴ : les 7^e et 8^e lampes en partant de la gauche, à la 2^e rangée supérieure, semblent bien être des lampes à entonnoir.

Pour ce qui est de la présence du type au musée de Sousse, nos recherches sont restées vaines¹⁵.

Quant à la série conservée au musée du Louvre, nous avons eu loisir de l'examiner dans les réserves. Elle consiste en sept exemplaires identiques en tous points aux lampes de Constantine. Mais Mlle A. Caubet, conservatrice, nous a dit que ces objets qui appartiennent aux anciens fonds du musée¹⁶, sont de provenance inconnue. Rien n'autorise à dire qu'ils proviennent de Tunisie plutôt que d'Algérie.

En conclusion, nous pensons que si quelques lampes à entonnoir ont pu être découvertes en Tunisie, leur nombre doit être bien limité et leur association à un matériel archéologique punique bien mal établie, sinon elles n'auraient sans doute pas manqué d'attirer l'attention d'un spécialiste comme P. Cintas et figureraient dans sa *Céramique punique*.

En dehors des références citées par G. Vuillemot et A. Berthier, le seul rapprochement nouveau que nous avons pu établir concerne une lampe du musée de Tétouan au Maroc, découverte dans la nécropole punique de Tamuda et datée du IV^e au II^e siècle avant J.-C.¹⁷. Cet objet est très proche de la lampe n° 41 trouvée à Siga et classée dans la 1^{re} variante des séries oranaises.

Le type de la lampe à entonnoir que nous avons – à une exception près, celle de Tétouan – vraiment cherché dans les publications d'archéologie punique ou phénicienne, nous l'avons en revanche rencontré sous des formes variées dans plusieurs catalogues de lampes grecques. Le meilleur parallèle est donné par J.W. Hayes¹⁸. Sa lampe n° 42 est une fidèle réplique de notre n° 34 de la série constantinoise et comporte une suite de trous sur le col, caractéristique de plusieurs exemplaires de Constantine.

¹² MISSONNIER (F.), *Fouilles dans la nécropole punique de Gouraya*. M.E.F.R., t. 50, 1933, p. 102.

¹³ *Un habitat punique à Constantine*. Ant. afr., t. 16, 1980, p. 24, n. 7.

¹⁴ GAUCKLER (P.), *Nécropoles puniques de Carthage*. Paris, 1915, planche CCXXXVI.

¹⁵ Toutefois M. Louis Foucher, ancien conservateur du musée de Sousse, nous a dit se souvenir de la découverte d'une lampe de ce type dans une tombe de Lemta restée inédite.

¹⁶ A noter qu'une grande partie de ces fonds provient de Tunisie et d'Algérie, entre autre la collection de stèles puniques trouvées à Constantine et offerte par Costa.

¹⁷ Pelayo QUINTERO y ATAURI, *La colección de lucernas del Museo de Tetúan*. Memorias de los Museos arqueológicos provinciales, vol. VI, 1945.

¹⁸ HAYES (J.W.), *Ancient Lamps in the Royal Ontario Museum*, t. 1, *Greek and Roman Clay Lamps*. Toronto, 1980.



FIG. 1 a et b. – Lampe du Fayoum, d'après HAYES, *Ancient Lamps in the Royal Ontario Museum*, pl. 5, n° 42.

Cette lampe a été trouvée au Fayoum en Égypte. Ne disposant d'aucun contexte archéologique, Hayes propose, à partir de seuls critères typologiques, de la dater de la fin IV^e au III^e siècle avant J.-C. Il classe cette lampe dans un groupe qu'il appelle : « jug lamps and related ». Elle pourrait être le précurseur d'un modèle plus connu représenté par sa lampe n° 43.



FIG. 2 a et b. – HAYES, *Ancient Lamps...*, *op. cit.*, pl. 5, n° 43.

D. Bailey, dans son catalogue du British Museum¹⁹, publie une lampe (n° Q 530 EA pl. 107) qui offre une incontestable similitude de forme avec nos lampes. Cette ressemblance se manifeste dans le galbe du vase, l'aspect du bec, le col en entonnoir, la présence de trous sur celui-ci. Seule la forme de l'anse, presque verticale, diffère. Pour cet objet de provenance inconnue, D. Bailey avance la date de la I^{re} moitié du III^e siècle avant J.-C.²⁰



FIG. 3. – BAILEY, *A catalogue of the Lamps in the British Museum*, pl. 107, Q 530 E A.

¹⁹ BAILEY (D.M.), *A Catalogue of the Lamps in the British Museum*, t. 1, *Greek, Hellenistic and Early Roman Pottery Lamps*. London, 1975.

²⁰ D.M. Bailey renvoie à PETRIE (W.M.F.), *Roman Ehnasya*. Londres, 1905, pl. LXIX, n. 66-68 et p. 13, qui publie des lampes semblables d'époque ptolémaïque.

Dans l'ouvrage fondamental qu'Howland a consacré aux lampes grecques des fouilles de l'Agora d'Athènes²¹, c'est aux types 36-A, 36-B et 37-A qu'on peut le mieux rattacher les lampes à entonnoir. Le trait caractéristique des lampes des types 36-A et 36-B (n^{os} 486 à 491) est, note l'auteur, « the upper curve of the side walls that flares out to form a high convex-concave profile ». Il voit dans la lampe n^o 486 de son type 36-A l'ancêtre des lampes égyptiennes dites « pitcher lamps » appartenant à la période hellénistique. Les lampes du type 37-A (n^{os} 492 à 495) conservent un col important, parfois évasé, mais dont le bec s'allonge. Ce type est plus récent. Howland le date à la fin du II^e au début du I^{er} siècle avant J.-C.



FIG. 4-6. – Lampes des types 36 A et 36 B, d'après HOWLAND, *Greek Lamps and their survivals*, pl. 44, n^{os} 486, 487 et 491.

Dans le catalogue des lampes grecques trouvées au « Céramique » d'Athènes publié par J. Scheibler²², nous retrouvons une série de lampes à col (Kragen Lampen), les n^{os} 319 à 331. L'auteur les date de 150 à 50 avant J.-C. Selon lui, celles au corps biconvexe dérivent du type 37-A d'Howland ; celles au corps globulaire, du type 37-B.

La lampe n^o 593 qu'il classe également dans les « Kragen Lampen » offre une ressemblance incontestable avec la lampe 41 de notre série oranaise. Comme J. Scheibler, nous rattachons cet exemplaire de forme dérivée, au type des lampes à col (Kragen) ou à entonnoir, puisque ces deux appellations recourent en fait la même réalité morphologique.



FIG. 7-8. – Lampes à col, d'après SCHEIBLER, *Griechische Lampen*, pl. 58 n^o 328 et pl. 87 n^o 593.

Enfin, parmi les lampes de l'acropole d'Halae publiées par H. Goldman²³, le spécimen n^o 6 de la figure 248 est la réplique pratiquement exacte de la lampe du musée de Tétouan, elle-même proche de notre n^o 41.

²¹ HOWLAND (R.H.), *Greek Lamps and their survivals*. The Athenian Agora, IV, Princeton, 1958.

²² SCHEIBLER (J.), *Griechische Lampen, Kerameikos*. Ergebnisse der Ausgrabungen XI, Berlin, 1976.

²³ GOLDMAN (H.), *The acropolis of Halae*. Hesperia, vol. 9, 1940, p. 381-514.



FIG. 9. – Lampe de l'acropole d'Halae, d'après GOLDMAN, *The acropolis of Halae*, fig. 248 n° 6.

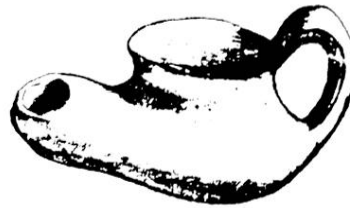


FIG. 10. – Lampe conservée au musée de Tétouan, d'après P. QUINTERO y ATAURI, *La colección de lucernas del Museo de Tetúan*.

A la suite de ces observations, tirées des principales classifications de lampes grecques, nous pouvons affirmer que du IV^e au I^{er} siècle avant J.-C. s'est perpétué dans la céramique grecque un type de lampe dont la caractéristique principale est la présence d'un col plus ou moins évasé, surmontant un corps plus ou moins globulaire, flanqué d'une anse verticale et d'un bec dont la hauteur et la longueur peuvent varier selon l'époque²⁴.

Or nous savons qu'en dehors des formes fondamentales importées du Proche-Orient ou élaborées au cours des siècles à Carthage, la céramique punique a largement emprunté au répertoire des formes de la céramique grecque. Celle-ci, d'abord importée, fut à partir du IV^e de plus en plus fréquemment imitée sur place. Parmi les 59 types de lampes que retient P. Cintas²⁵ les 17 premiers appartiennent à des formes phéniciopuniques. Les 42 autres sont des formes grecques importées ou imitées. Les lampes à entonnoir, dont la filiation avec les lampes grecques à col nous paraît évidente, ont-elles été importées ou fabriquées par les potiers puniques d'Afrique du Nord ? Dans l'état actuel de nos connaissances, il est prématuré d'apporter une réponse. Si les spécimens relativement nombreux trouvés dans la nécropole punique du Coudiat à Constantine étaient des lampes grecques importées, au même titre par exemple que les amphores rhodiennes recueillies sur le même site, on serait en droit de se demander pourquoi l'importation de ce type de lampes, abondant dans une ville de l'hinterland, n'est pas attestée dans les ports puniques à commencer par Carthage. Contre l'hypothèse d'une fabrication en Afrique par des potiers puniques, joue pareillement (jusqu'à preuve du contraire) l'absence constatée de ces lampes dans les nécropoles puniques de Tunisie. S'agit-il alors d'une fabrication purement locale, limitée à la capitale numide ? L'homogénéité de la série constantinoise semble l'attester, mais que dire des variantes oranaises et de l'exemplaire de Tamuda au musée de Tétouan ?

Laissant ces questions en suspens, nous nous contenterons de publier ce matériel peu connu²⁶, en suivant l'ordre de présentation que nous nous sommes fixé pour la publication de l'ensemble des collections de lampes d'Algérie²⁷. Espérons que d'autres observations²⁸ viendront compléter à la fois notre connaissance de ce type original et celle encore fragmentaire du groupe des lampes à col auquel il appartient.

²⁴ Le nombre limité de témoins recueillis laisse à penser que malgré sa pérennité, ce type ne semble pas avoir inspiré des séries très populaires.

²⁵ CINTAS (P.), *Céramique punique*. Paris, 1950.

²⁶ Lors du dépouillement d'une importante bibliographie consacrée aux lampes (plus d'un millier de références), nous n'avons rencontré que deux fois des lampes à entonnoir. Un exemplaire figure dans le *Catalogue des lampes du musée de Besançon* par L. LERAT (Paris, 1954). L'autre, conservé au musée de Lille, figure dans un mémoire de maîtrise inédit, présenté à Lille en 1971 par C. Defives et A. Gernez, *Les lampes antiques des musées du Nord*. Dans les deux cas il s'agit de lampes tout à fait identiques aux modèles de notre série constantinoise et leur provenance est ignorée. Or, aux musées de Lille et de Besançon, plusieurs lampes des anciens fonds proviennent d'Afrique du Nord.

²⁷ BUSSIÈRE (J.), *Les lampes phéniciopuniques d'Algérie*. Antiquités africaines, t. 25, 1989, p. 41-68.

²⁸ Nous espérons attirer plus particulièrement l'attention des chercheurs tunisiens.

CATALOGUE

Expression des dimensions :

L. = longueur ; d. = diamètre ; h. = hauteur.

Les mesures sont exprimées en centimètres. La largeur de l'anse à ruban cannelée varie de 1,6 cm à 2 cm. Le nombre de cannelures est de trois ou quatre.

Il n'est pas toujours aisé de déterminer si l'objet a été engobé ou non et s'il s'agit d'un engobe ou d'un vernis. Dans le doute nous avons adopté le terme de couverte chaque fois qu'une application est discernable.

L'épaisseur de la pâte mesurée à plusieurs reprises à la cassure du col est de + ou -0,4 cm.

Les lampes n^{os} 1 à 35 proviennent toutes de Constantine, sauf la n^o 3 trouvée par Debruge à Gastel.

Série constantinoise : lampes 1 à 37

1. L. 9 ; d. 7,2 ; h. 5,6.
d. du col à l'ouverture : 5 ; à l'étranglement : 3,5 ; d. du fond : 4,2.
Pâte beige.

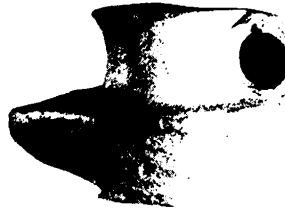


FIG. 11. – Lampe 1.

2. L. 10,5 ; d. 7,3 ; h. 5,6.
d. du col à l'ouverture : 5,7 ; à l'étranglement : 3,4 ; d. du fond : 3,5.
Pâte brun clair ; couverte brun foncé ; deux trous sur le devant du col.



FIG. 12. – Lampe 2.



FIG. 13. – Lampe 3.

3. L. 10 ; d. 7 ; h. 5,5.
d. du col à l'ouverture : 4,7 ; d. du fond : 3,2.
Pâte gris clair ; couverte noire ; deux trous sur le devant du col.
Provenance : Gastel près de Constantine. Fouilles Debruge.

4. L. 8,5 ; d. 6 ; h. 4,2.
d. du col à l'ouverture : 4 ; à l'étranglement : 1,8 ; d. du fond : 3,2.
Pâte beige orangé ; couverte brun rouge.
5. L. 9 ; d. 6,5 ; h. 5.
d. du col à l'ouverture : 4,6 ; à l'étranglement : 3 ; d. du fond : 3,1.
Pâte beige ; couverte brune.
6. L. 9,4 ; d. 6,8 ; h. 5,1.
d. du col à l'ouverture : 4,2 ; à l'étranglement : 2,9 ; d. du fond : 3,2.
Pâte orangée ; couverte beige jaune ; deux trous sur le devant du col.
7. L. 9 ? ; d. 7,2 ; h. 4,8 ?.
Exemplaire en partie brisé ; d. du fond : 3,5.
Pâte beige orangé.
8. L. 9,7 ; d. 7,7 ; h. 5,7.
d. du col à l'ouverture : 5,4 ; à l'étranglement : 3,2 ; d. du fond : 4,2.
Pâte brun orangé ; deux trous sur le devant du col.
9. L. 10,1 ; d. 7 ; h. 5,2.
d. du col à l'ouverture : 5,3 ; à l'étranglement : 3,5 ; d. du fond : 3,5.
Le bassin est moins caréné que dans les exemplaires précédents.
10. L. 8,5 ; d. 6,9 ; h. 5,2.
d. du fond : 3.
Pâte beige rosé ; anse brisée.
11. L. 9,5 ; d. 7,4 ; h. 6.
d. du fond : 3.
Pâte beige rosé ; anse brisée.
12. L. ? ; d. 6,2 ; h. 4,8.
d. du fond : 3,5.
Pâte beige brun clair ; anse et bec brisés.
13. L. 7,7 ; d. 6,2 ; h. 6.
d. du col à l'étranglement : 2 ; d. du fond : 3.
Pâte orangée ; couverte brun rouge ; anse brisée.
14. L. 8 ; d. 6,2 ; h. 4,9.
d. du col à l'étranglement : 2,6 ; d. du fond : 3.
Pâte orangée ; couverte brun rouge ; anse brisée.
15. L. 8,4 ? ; d. 6,3 ; h. 5,6.
d. du col à l'ouverture : 4,7 ; à l'étranglement : 2,8 ; d. du fond : 3,5.
Pâte brun clair orangé.
16. L. 10 ; d. 7 ; h. 6,2.
d. du col à l'étranglement : 3 ; d. du fond : 4.
Pâte orangée ; couverte brun noir ; largeur de l'anse : 1,9.
17. L. 7,7 ; d. ? ; h. 3,7 ?.
d. du fond : 3,5 ; le fond ébauche une sorte de pied.
Pâte orangée ; couverte rouge brique ; anse et bec brisés.
18. L. 8,2 ; d. 7,2 ; h. 5,3.
d. du col à l'étranglement : 2,7 ; d. du fond : 3,5.
Pâte beige ; couverte brun rouge.
19. L. ? ; d. 8 ; h. 5,5 ?.
d. du col à l'étranglement : 3,4 ; d. du fond : 4 ; bec et anse brisés.

Nota : nous n'avons pas les dimensions des 14 lampes suivantes. Ces dimensions pourraient être déduites, si nécessaires, à partir des photos archivées au Centre Camille Jullian.



FIG. 14. - Lampe 20.



FIG. 15. - Lampe 21.



FIG. 16. - Lampe 22.

- 20. Pâte ocre orangé. Un trou sur le devant du col.
- 21. Pâte beige brun clair. Un trou sur le devant du col.
- 22. Pâte beige tirant sur le vert pâle. Un trou sur le devant du col
- 23. Pâte beige ocré. Un trou sur le devant du col.
- 24. Pâte brun clair ocré.



FIG. 17. - Lampe 23.



FIG. 18. - Lampe 24.

- 25. Pâte marron brique.
- 26. Pâte grise. Un trou sur le devant du col.
- 27. Pâte ocre.
- 28. Pâte ocre.
- 29. Pâte brun clair.
- 30. Pâte ocre.
- 31. Pâte ocre orangé.
- 32. Pâte ocre.
- 33. Pâte ocre.

34. L. 10 ; d. 7,8 ; h. 6,2.
 d. du col à l'ouverture : 5,9 ; à l'étranglement : 3,9 ; d. du fond : 3,6.
 Pâte beige orangé ; couverte grise ; anse brisée.
 A noter la forme très ventrue, globulaire, du bassin.



FIG. 19. - Lampe 34.

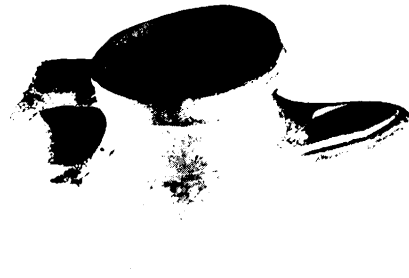


FIG. 20. - Lampe 35.

35. L. 10,6 ; d. 6,9 ; h. 6.
 d. du col à l'ouverture : 6,4 ; à l'étranglement : 3,5.
 Pâte beige orangé.

A noter la forme ventrue du bassin comme la lampe 34 , le trait incisé en décor sur le bec et la moulure qui rehausse le bord supérieur du col.

Bien que leur origine ne soit pas connue, nous rangeons les lampes 36 et 37 parmi les lampes de Constantine auxquelles elles sont rigoureusement identiques.

36. L. 10,5 ; d. 7 ; h. 5,1.
 Pâte beige brun clair.
 Provenance inconnue. Objet conservé au musée d'Alger.



FIG. 21 a et b. - Lampe 36.

37. L. 9,7 ; d. 6,5 ; h. 5,2.
 Pâte beige ; un trou sur le devant du col.

Provenance inconnue. Objet conservé au musée d'Oran, publié par Doumergue dans le *Catalogue du musée d'Oran*, pars II, 1932 p. 116 au n° EL-87, qui classe cet objet parmi des lampes de basse époque.



FIG. 22 a et b. – Lampe 37.

Série oranaise : 1^{re} variante : lampes 38 à 41

38. L. 10,8 ; d. 7,5 ; h. 6,2.

Pâte ocre orangé ; bec presque carré ; anse à ruban sans ca.

Provenance : St Leu fouille M. Vincent, n° d'inventaire 225.



FIG. 23 a et b. – Lampe 38.

39. L. 10,6 ; d. 8,1 ; h. 5,3.

Pâte brun brique ; couverte beige ocré ; bec carré ; trace de brisure d'une anse à ruban.

Provenance : Inkermann (don Peyrat) enregistrée par Doumergue au *Catalogue du musée d'Oran*, pars I, p. 155, n° 405.

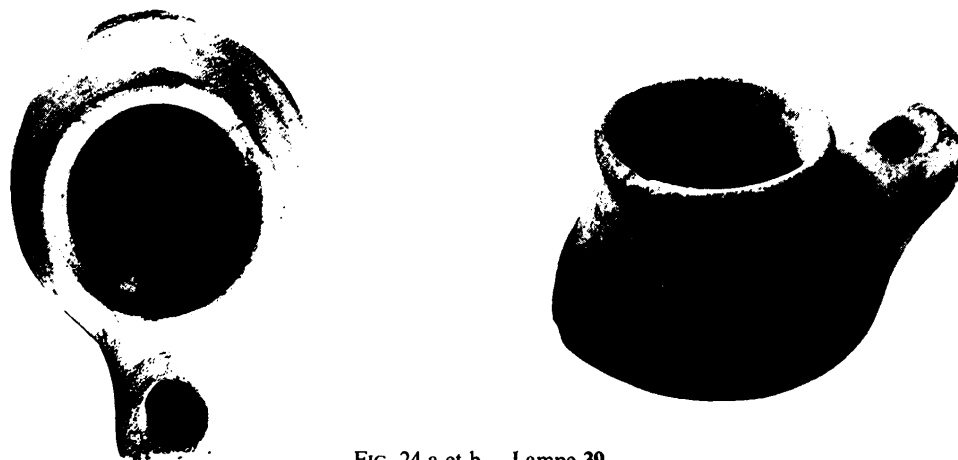


FIG. 24 a et b. – Lampe 39.

40. L. 12 ; d. 8 ; h. 5.

Pâte beige.

Provenance : Siga (don Barret) publiée par Vuillemot dans B.S.G.A.O., t. 76, 1953, p. 25, planche III, dessin n° 8.

41. L. 10,6 ; d. 6,7 ; h. 4,5.

d. du col à l'ouverture : 4.

Pâte ocre ; anse en boudin.

Provenance : Siga, publiée par Vuillemot en même temps que la lampe précédente 40 marque d'inventaire SI-B-8.



FIG. 25 a et b. – Lampe 41.

Série oranaise : 2^e variante : lampe 42

42. d. 8,5 ; h. 6,5.

d. du col à l'ouverture : 3.

Pâte grise ; absence d'anse.



FIG. 26. – Lampe 42.

Provenance : Inkermann. Don Peyrat. Figure au *Catalogue du musée d'Oran*, pars I, 1932, p. 155, n° 406.

Juin 1988